

LE COURRIER DU COMMERCE

JOURNAL DES HALLES & MARCHÉS

Fondé par A. GODARD en 1874

LYON-MARSEILLE

LYON-MARSEILLE

Organe des Intérêts Commerciaux, Agricoles, Maritimes, Industriels et Financiers

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

LYON - 67, Cours de la Liberté - LYON

TELEPHONE 31-01

Bureaux à MARSEILLE, 50, Rue des Dominicaines. Téléphone 32-64

TARIF DES ABONNEMENTS

Pour toute la France... UN AN 18 fr. Etranger... 20 fr.

Adresser un mandat-poste à l'ordre du Directeur

On s'abonne également sans frais dans tous les bureaux de poste. Les abonnements sont reçus pour un an, se paient d'avance et partent du 1er et du 16 de chaque mois. Ils continuent jusqu'à avis contraire.

TARIF DES ANNONCES

Annonces industrielles en 4 pages, sans contrat... 0 fr. 75 la ligne. Réclames en troisième page... 1 franc.

Ces prix sont payables d'avance et à Lyon. Prix spéciaux pour Contrats à l'année.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

LYON - 67, Cours de la Liberté - LYON

TELEPHONE 31-01

Bureaux à MARSEILLE, 50, Rue des Dominicaines. Téléphone 32-64

S'adresser à Lyon pour tout ce qui concerne les Abonnements, la Rédaction et la Publicité à M. L. GODARD, Directeur-Rédacteur en chef

GRAINS ET FARINES

Depuis la semaine dernière les renseignements commerciaux ou agricoles nous sont parvenus beaucoup plus nombreux que nous n'avions osé l'espérer.

Nous avons pu acquiescer la conviction que le commerce des grains et farines, comme la plupart des branches commerciales de l'alimentation était à même de faire face aux événements et de se maintenir dans l'état d'activité indispensable à la vitalité de la nation.

Bien que souvent privées du chef, les maisons se sont pour la plupart organisées avec le personnel restant et la proportion de celles qui ont dû suspendre leurs affaires pendant cette douloureuse période est des plus minimes.

Le commerce rencontre cependant deux grosses difficultés : le manque de moyens de transport et l'absence de crédits. Ce sont là des conséquences immédiates de la guerre mais peu à peu on arrivera sans doute à les rendre moins pénibles.

C'est ainsi que les transports par chemins de fer se sont beaucoup améliorés depuis quelques semaines, par contre le manque de chevaux pour les livraisons en ville ou pour les charrois sur routes est de plus en plus préjudiciable.

Quant aux difficultés financières les banques ont fait quelques efforts pour les diminuer, mais nous espérons bien que le peu appréciable moratorium sera prochainement remplacé par une icamule moins dure pour le commerce et l'industrie.

Mais où la situation se montre particulièrement critique c'est surtout pour l'agriculture. Quel que soit l'optimisme dont on a le devoir de faire preuve à l'heure actuelle il faut bien convenir que la situation agricole est assez inquiétante. Comment fera-t-on les semailles et pourra-t-on les faire ? Telle est la question que l'on se pose et qu'il est assez compliqué de résoudre. Il faudra cependant bien que l'on arrive avec les seuls et faibles moyens dont nous disposons.

Le Gouvernement s'en préoccupe sérieusement et voici justement à ce sujet les prescriptions que M. le Ministre de l'Agriculture vient d'adresser aux Préfets pour la préparation de la future récolte.

« Grâce à l'emploi des variétés adoptées, dit-il, grâce à l'enrichissement de notre sol, l'époque de la semence a été parfois limitée, suivant la région, aux mois de novembre et parfois jusqu'au commencement de décembre. Quand les gelées intenses ne surviennent pas avant le moment, et tandis que les semis de printemps étaient retardés comme à peu près sacrifiés, ils jouent dans les régions à betterave industrielle un rôle de plus en plus considérable. Des blés supportant l'hiver peuvent être semés dès janvier et février ; des variétés franchement de printemps se sèment jusqu'en mars.

« Les directeurs des services agricoles renseigneront les agriculteurs sur les variétés à adopter dans ces diverses circonstances et dans les conditions agricoles. Il est donc particulièrement important cette année que les exploitants qui disposent de nombreuses variétés conservent bien séparés leurs blés d'hiver, mixtes et de printemps ; ainsi nos semailles pourront vraisemblablement atteindre presque leur importance normale, mais en faisant une place plus ou moins considérable aux uns et aux autres de ces blés.

« L'emploi des engrais sera facilité par les mesures demandées aux Compagnies de chemins de fer ; d'ailleurs la semence ne doit pas être subordonnée au transport, parfois difficile des matières fertilisantes qu'on pourra toujours mettre en culture pendant l'hiver ou au printemps.

La circulaire invite aussi les Conseils municipaux à dresser des programmes d'organisation agricole qui seront ordonnés par les professeurs départementaux.

Ces indications sont excellentes, mais les blés de printemps ne réussissent pas également dans toutes les régions.

En tout cas les agriculteurs restant aux champs mettent à profit tous les instants et l'on peut s'en rendre compte dans notre région où l'on apporte maintenant une hâte fébrile à la préparation des terres et aux semailles que les dernières et bienfaisantes pluies ont à nouveau permis d'accomplir.

Marché de Lyon

Vendredi, 23 octobre.

La température reste aujourd'hui variable, nuageuse et pluvieuse. Les terres sont largement détrempées et une nouvelle période de beau temps serait la bienvenue.

Les agriculteurs ne fréquentent pas notre marché en ce moment et seuls les minotiers, négociants et courtiers en constituent l'assistance.

Cette réunion commerciale présente cependant une certaine animation en raison de la hausse qui s'accroît pour quelques denrées.

BLES. — Nous indiquons dans notre dernière chronique la fermeté qui dominait sur les blés et nous ne parlons de la hausse qu'avec un peu de

réserve. Aujourd'hui la situation est bien nettement caractérisée et l'articlé est franchement en hausse.

Comme nous le disions ce sont les blés étrangers qui dirigent le mouvement et parmi les blés étrangers seuls les blés d'Amérique sont en ce moment intéressants.

Les droits de douane ne sont plus oncaissés par nous, mais les circonstances font que la demande européenne étant très active les vendeurs américains élèvent leurs prétentions, aussi ces derniers réalisent ce jolis bénéfice.

C'est ainsi que dans toute crise il doit y avoir quelqu'un qui profite. Cette semaine a donc vu s'accroître dans de fortes proportions, la demande en blés américains et non seulement de notre pays mais aussi de pays neutres comme l'Italie.

Le roi d'Italie vient, en effet de signer un décret réduisant à 3 fr. par quintal les droits de douane qui auparavant étaient de 7,50, et ceci afin de permettre l'importation des blés américains. Soulignons à ce sujet le fait que plusieurs journaux italiens accusent le gouvernement de laisser passer des blés, des pommes de terre et autres denrées pour les belligérants.

Qu'il en soit cette facilité nouvelle donnée des blés américains en Italie est un facteur de hausse.

Signalons également de mauvaises nouvelles sur la récolte australienne. En ce qui concerne la République Argentine on manque encore de précisions sur la future récolte. Le passage des Dardanelles n'étant pas possible on ne peut compter sur les blés de Russie et du Danube.

Depuis la semaine dernière nous avons plus d'un franc de hausse sur les blés américains. Les Redwinter et les Hardwinter flottent ou embarquent novembre sont maintenant tenus à 27,25 palan Marseille.

Les blés français n'ont pas progressé dans d'aussi fortes proportions, c'est néanmoins une plus-value générale qu'il faut constater.

Elle serait même beaucoup plus accentuée sur notre place si les principales minoteries ne faisaient preuve d'une grande résistance.

Les blés du Poitou et de l'Anjou trouvaient acheteurs à 26,50 les 100 kilos départ, mais les quelques vendeurs et ils sont peu nombreux, tiennent jusqu'à 27 fr.

On offre, mais très modérément des blés en Touraine entre 26,75 et 27 fr. départ.

Comme prix tenus citons encore 26,75 départ pour la Sarthe et la Mayenne, 26,25 pour la Loire-Inférieure. Quant aux blés de Bretagne, Ille-et-Vilaine Côtes-du-Nord, Morbihan, ils valent au minimum 26 fr. départ.

Les provenances plus rapprochées de notre place comme la Saône-et-Loire, la Côte-d'Or situées sur la grande ligne ne vendent pas en raison des difficultés d'expédition et d'autre part les réquisitions ayant prélevé de grosses quantités de blés de la dernière récolte les stocks sont bien réduits dans certaines communes. Des minoteries de l'Ain et de Saône-et-Loire achètent même dans la Drôme des blés de meilleure qualité que ceux restant dans leur région pour les mélanger à ces derniers. Plusieurs affaires se sont traitées cette semaine à 27 fr. les 100 kilos départ de la Drôme.

Dans l'Allier, le Cher et la Nièvre on tient 27 et 27,25 départ.

Pour les blés de la région lyonnaise on ne peut espérer les traiter en dessous de 27 fr. rendu Lyon.

On cote en hausse :

Blés de la région lyonnaise...	27
du Centre (Allier, Cher, Nièvre)...	28
Les 100 kilos, rendus Lyon ou parité.	

Les cours suivants s'entendent blés de la dernière récolte aux 100 kilos, pris dans les gares de chaque provenance :

Blés Bresse	27
— Forez	27
— Drôme	27
— Puy-de-Dôme	27
— Saône-et-Loire	26
— Côte-d'Or	26
— Yonne	26
— Jura	26
— Maine-et-Loire	26
— Touraine	26
— Poitou	26
— Sarthe-Mayenne	26
— Loire-Inférieure	26
— Morbihan, Finistère, Côtes-du-Nord, Ille-et-Vilaine	26
— tuzelles - saissettes du Midi	27
— Midi et bissons du Midi	26

FARINES. — Nous n'avons aucun changement qui soit digne d'intérêt à apporter dans la situation des farines, les affaires ont un courant régulier, mais ne portent toujours que sur de petites quantités ; ajoutons que la meunerie par suite de la mévente des sons, réduit sa fabrication.

On cote sans changement :

Farines de boulanger, 1 ^{re} extra	56
— rondes supérieures	51
— rondes	51
La balle de 125 kilos, logée Lyon.	

ISSUES. — Toujours même accalmie dans la demande pour les sons, aussi, sous l'influence des bas prix pratiqués à la vente des sons de notre manutention militaire, les cours ont encore fléchi.

On cote :	
Sons trois cases	9
Recoupes	10
Pleurages blancs	17
Pleurages bis	15
Pellés blés	10
Criblures blanches	10
Criblures noires	8

Les 100 kilos, Lyon ou parité.

SEIGLES. — La demande est active sur les seigles, mais ce sont les offres qui manquent. Dans ces conditions les prix tendent à progresser d'autant plus que les quelques affaires traitées portent presque uniquement sur les provenances du rayon ou des départements voisins.

On cote en tendance ferme :

Seigles du Rhône et de la Loire	19
de l'Isère	18
Les 100 kilos, départ.	

AVOINES. — On ne parle pas d'avoines étrangères, il n'en est d'ailleurs guère besoin pour la consommation civile des plus réduites.

On tient des avoines d'Afrique 21 fr. palan Marseille, ce prix n'est évidemment pas intéressant pour notre place.

Les avoines du Centre n'ont pas non plus beaucoup d'intérêt pour les acheteurs lyonnais. On tient en effet 20,50 départ les avoines noires, on trouverait peut-être quelques vendeurs de grises d'hiver du Bourbonnais à 20 fr. Avec le Poitou, provenance tenue jusqu'à 21 fr. départ on pourrait faire quelques affaires à 20 fr. départ en grise d'hiver. On a traité des grises d'hiver de la Drôme à 20 fr. départ, des grises de printemps à 19,50.

En résumé notre place achète plutôt des avoines de la région qu'elle a à meilleure compte et qui suffisent à la faible demande existante.

On cote :

Avoines noires de la région lyonnaise	19
— grises de printemps de la région lyonnaise	19
— grises d'hiver de la région lyonnaise	19
Les 100 kilos, rendus Lyon ou parité.	

MAIS. — Par le port de Bordeaux il est possible de faire des mais Plata à meilleur compte que par Marseille. On tient en effet des mais Plata flottant vers 10 novembre à 17 fr. les 100 kilos vagon, quai Bordeaux. A Marseille on tient toujours 18,50 palan. Nous n'avons pas connaissance qu'il se soit traité des quantités importantes de mais autres que les mais Plata.

ORGES. — On fait quelques petites affaires en orges et voici les prix que nous avons pu noter : orges de l'Ouest pour mouture 17 à 17,50, de la Sarthe-Mayenne pour brasserie 18,50 départ. Les orges d'Auvergne pour la brasserie sont tenues de 20 à 21 les 100 kilos départ.

La tendance générale des cours est calme.

SARRASINS. — Les vendeurs de Bretagne ont augmenté leurs prix. A mesure que les communications se rétablissent un peu la demande s'améliore. On cote, aujourd'hui : 15,50 les 100 kilos départ Bretagne. Rien à dire en ce qui concerne les sarrasins du Limousin.

Marché de Marseille

Mercredi, 21 octobre.

Blés. — Marché calme.

Oran colon 78 disp., 28,75 à 29 ; tuzelle Tiaret, 78, 29 ; blanc Californie flottant 28 quai logé, net ; Redwinter n. 2 emb. octobre, 26,75 palan ; Hardwinter n. 2 dito, 26,75 palan ; Kurraché blanc flottant, 26,75 ; Tunisie-Algérie, 27,75 à 28,25 ; macaroni disponible, 26,25 à 27 ; importé d'Algérie 562 qtx ; New-Orléans, 62,675 qtx ; total 63,237 qtx.

Farines. — On cote 49 les 120 kilos. **Grains grossiers.** — La situation du marché continue à rester très ferme et même certaines qualités de maïs vont à la hausse.

Maïs. — Nous pratiquons disponibles-huitaine : Plata jaunes 19 ; Annam petits grains 19 ; Annam criblés 20 ; Novorossisk blancs 21, aux 100 kilos logés.

Avoines. — Algérie-Tunisie 21,25 sous huitaine. **Sons et Repasses.** — Son dur 7,50 ; repasses dure 9 ; son rouge 9,25 ; repasse tendre rouge 11. **Marché très calme pour les issues en général.**

Vendredi, 23 octobre
Blés. — Marché très ferme. On cote : Redwinter et Hardwinter 2, disponible flottant 27,25, palan embarquement novembre 27 1/8, décembre 27,25, palan Californie 3/4, Bluestem 1/4, Walla embarquement quinzaine 28,25, palan logé.

J. MALLARD, courtier-représentant, 10, rue Pavé-d'Amour, MARSEILLE. — Grains, Blés, Issues, Farines.

Marché de Bordeaux

Dimanche, 18 octobre.

Blés. — Les travaux pour semailles d'automne se poursuivent assez lentement, par suite du manque de main-d'œuvre, et les offres en blés indigènes ont paru assez restreintes cette semaine. La demande est plus active, car la meunerie a terminé en grande partie ses moutures pour la guerre et les administrations civiles.

Les marchés américains sont plus fermes cette semaine sur une demande active, et aux cours actuels, l'importation devient difficile, étant donné surtout les difficultés et les frais nécessités par le paiement en or à l'embarquement en Amérique.

On cote : Blés Amérique, pas de vendeurs au commerce : blés du Centre et du Poitou, 26 à 26 fr. 25 les 100 kilos, départ ; blés de pays 20,75 à 21 fr. les 80 kilos, rendus aux usines.

Farine. — Les affaires deviennent plus faciles sur notre place, et les cours ont légèrement fléchi sur une fabrication assez active, mais la meunerie va certainement diminuer sa production, étant donné le peu d'offres en blés et le manque de réserves.

On cote : Farines de cylindre 1^{re} 39,50 à 40 fr. les 100 kilos logés

Issues. — Tendence meilleure et cours plus fermes.

On cote : Son gros écaillé, 12,50 à 13 ; son ordinaire 9 à 10 ; repasse fine 16 à 17 ; repasse ordinaire 12 à 13 les 100 kilos nus, gare Bordeaux.

Maïs. — Disponible et rapproché bien tenu ; livrable, en baisse.

On cote : Maïs roux Plata disponible, 18,50 ; livraison octobre et premiers jours de novembre 17,50 ; livraison novembre et décembre 16,50 les 100 kilos, logés sur quai Bordeaux.

Avoines. — Tendence plus ferme ; offres assez rares.

On cote : avoines grises d'hiver du Poitou, disponible 22,25 ; livraison octobre 21,25 à 21,50 les 100 kilos nus, gare Bordeaux.

Orges. — Demande inactive ; cours plus faibles.

On cote : Orge pays, 19,50 à 20 les 100 kilos nus, gare Bordeaux.

Seigles. — Cours plus ferme avec une demande plus active.

On cote : Seigles de pays 21,25 à 21,50 les 100 kilos, gare Bordeaux.

Les prix ci-dessus s'entendent par quantité de 10.000 kilos minimum, gare ou quai Bordeaux, paiement comptant.

Les Orges du Puy

Le Puy, 20 octobre.

Bien que les bras aient fait défaut au moment de la moisson, les récoltes ont été levées avec une grande longueur de temps sans doute, mais enfin elles ont été engrangées dans d'assez bonnes conditions. Les battages ont subi beaucoup de retard, ils se poursuivent actuellement avec la plus grande activité et ne seront pas terminés avant la fin de l'année.

Nous avons dans le rayon un rendement d'une bonne moyenne tant au point de vue de la quantité que de la qualité. Quelques échantillons d'orge de nos environs et aussi de la plaine ont paru, le grain est sec sans être blanc, il est assez nourri, nous pensons qu'il donnera de bons résultats à la germination. Il y aura aussi de l'orge de mouture, surtout en montagne, néanmoins la plupart des marchands pourront servir utilement en brasserie.

La vente de cet article ne semble pas devoir être brillante au cours de cette campagne si on compare nos prix du début avec ceux offerts par d'autres centres comme la Sarthe, le Gâtinais où les prix sont cotés 18 à 18,25, départ, l'orge de cette dernière provenance est belle, autant comme régularité de grain que comme couleur. L'Auvergne et l'Allier fournissent également à des prix très abordables de l'orge de bonne qualité.

On a payé ici quelques lots entre 19 et 20 francs suivant qualité.

MINISTÈRE DE LA GUERRE

ADJUDICATIONS

Avis
Besançon, 7 novembre. — Foin, 5.000 qtx ; paille 5.000 qtx ; avoine, 5.000 qtx.

VENTES DE SONS

Résultats
Lyon, 20 octobre. — Voici les résultats de la vente faite par la Manutention militaire.

Son. — 3.000 quintaux à MM. Pironon, 5 quintaux à 7,75, 50 q. à 7 ; Bourjaillet aîné, 20 q. 7,75, 20 q. 7 ; Périchon, 250 q. 7 ; Loras, 25 q. 7 ; à divers, 685 q. de 7 à 7,75 les 100 kilos.

Remoulage. — 500 quintaux à MM. Bernard ; 400 q. de 15 à 18,25 ; Gerwat, 75 q. de 15,05 à 18,05 ; Pironon, 25 q. 15,35 les 100 kilos.

Farines de battage. — 40 quintaux à M. Lafont, 10 q. 14,75 ; Pironon, 10 q. 15 ; Brissaud, 10 q. 15,30 ; Bernard, 10 q. 15,30 les 100 kilos.

NOUVELLES D'ALGÉRIE

Alger, 17 octobre.

Cafés. — On ne signale toujours pas d'affaires, les exportations sont nulles sauf quelques lots expédiés en Tunisie. Nos stocks sont le reste très réduits et pas mobilisables. Les blés tendres sont eux environ de 28 francs, les durs atteignent 30 fr. Les orges et les avoines ne se traitent que par petits lots et atteignent 19 fr.

Cote des Courtiers assermentés :
Blé tendre. — Colon 28 à 28,50 ; tuzelle 28 à 28,50.
Blé dur. — Marchand 28 à 29 ; supérieur 31 à 31,50.
Grains grossiers. — Orge 19,50 à 20 ; avoine 18,50 à 19.

Chronique du Ravitaillement

Diverses instructions ministérielles récentes intéressent nos lecteurs et nous les résumerons, de même que nous nous proposons de parler de la question des chevaux mis à la disposition des agriculteurs.

Mais pour répondre de suite à de nombreuses demandes que nous ont adressées des négociants de la région lyonnaise nous publions ci-après le tarif des prix de réquisition arrêtés par M. le Ministre de la Guerre pour le département du Rhône.

Journée de nourriture officier, 3 fr. ; troupe, 1,25 ; demi-journée, officier 2 fr. ; troupe, 0,75. Sel 20 fr. ; riz 40 fr. ; café vert 380 fr. ; café torréfié 400 fr. Bois de chauffage 3,50 ; houille 4,50 ; bois d'allumage 2,50 le quintal. Pétrole lampant 35 à 40 ; essence minérale pour autos 48 à 50 fr. hectolitre. Sacs en jute à plat et avoine d'une contenance de 1 hect. 5 et 10 farine de 100 kilos ; neufs 1,75, usagés 1 fr. ; sacs à farine de 150 kilos ; neufs 2,50 ; usagés 2 fr. Farines 40 fr. ; seigle 18 fr. ; légumes secs 40 à 50 fr. Foin 7,25 ; paille 3,50 ; pommes de terre 12 fr. (prix novembre).

Viande sur pied 80 à 100 fr. ; mouton 120 à 130 fr. ; lard 165 fr. ; saindoux de pays 180 fr. ; importation 150 fr. Huile minérale pour autos 70 fr. Pore salé 170 à 200 fr. Étain au 380 à 400 fr. Graisse pour autos 70 à 80 fr. le quintal. Tonneaux de 50 litres : neufs 5,50 ; bons 5 fr. ; passables 4 fr. la pièce ; fût métallique de 50 litres 9,50, de 25 litres 7,50 la pièce. Blés 1^{re} qualité 27 fr. ; 2^e 26 fr. Location d'automobiles : voitures de moins de 4 cylindres 0,40 le kilomètre jusqu'à 20, 0,60 le kilomètre au-dessus de 20 ; voitures de 4 cylindres 0,50 le kilomètre au-dessus de 20 ; 0,75 au-dessus de 20. Graisse alimentaire 135 fr. le quintal. Sucre raffiné 75 à 80 fr. ; sucre cristallisé brut 70 fr. le quintal. Transport par camions automobiles 0 à 2 tonnes 0,60, 2 à 4 tonnes 0,55, 4 à 6 tonnes 0,50, 6 à 8 tonnes 0,40. Cycliste avec machine 0,50 l'heure, pour dix heures 4 fr. Orge indigène 20 fr. ; avoine grise 20 fr., noire 21 le quintal.

Dans cette chronique nous répondrons aux demandes de nos lecteurs demandant des précisions sur certaines questions concernant le ravitaillement et présentant un caractère d'intérêt général.

INTERDICTION
des Relations commerciales avec l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie

Voici les dispositions essentielles du décret du 27 septembre 1914 interdisant les relations commerciales avec les nations ennemies :

Article premier. — A raison de l'état de guerre et dans l'intérêt de la défense nationale, tout commerce avec les sujets des empires d'Allemagne et d'Autriche-Hongrie ou les personnes y résidant, se trouve et demeure interdit.

De même, il est défendu aux sujets des dits empires de se livrer, directement ou par personne interposée, à tout commerce sur le territoire français ou de protectorat français.

Art. 2. — Est nul et non avenu comme contraire à l'ordre public, tout acte ou contrat passé soit en territoire français ou de protectorat français, par toute personne, soit en tout lieu par des français ou protégés français, avec des sujets des empires d'Allemagne et d'Autriche-Hongrie ou des personnes y résidant.

La nullité édictée à l'alinéa précédent a comme point de départ la date du 4 août pour l'Allemagne et celle du 13 août 1914 pour l'Autriche-Hongrie ; elle produira effet pendant toute la durée des hostilités et jusqu'à une date qui sera fixée ultérieurement par décret.

Art. 3. — Pendant le même temps, est interdite et déclarée nulle comme contraire à l'ordre public, l'exécution au profit des sujets des empires d'Allemagne ou d'Autriche-Hongrie ou de personnes y résidant, des obligations pécuniaires ou autres, résultant de tout acte ou contrat passé, soit en territoire français ou de protectorat français, par toute personne, soit en tous lieux par des français ou protégés français antérieurement aux dates fixées à l'alinéa 2 de l'article 2.

Dans le cas où l'acte ou contrat visé à l'alinéa précédent n'aurait reçu, à la date du présent décret, aucun commencement d'exécution sous forme de livraison de marchandises ou de versement pécuniaire son annulation pourra être prononcée par ordonnance sur requête rendue par le président du tribunal civil.

Seront seuls recevables à présenter cette requête les Français, les protégés français et les nationaux des pays neutres et alliés.

Art. 4. — Les dispositions des articles 2 et 3 du présent décret sont applicables même dans le cas où l'acte ou contrat aurait été passé par personne interposée.

Art. 5. — Il sera statué par décrets spéciaux en ce qui concerne les brevets d'invention et les marques de fabrique intéressées les sujets des empires d'Allemagne et d'Autriche-Hongrie et, en ce qui concerne les Sociétés d'assurances sur la vie et contre les accidents du travail ayant leur siège social dans ces deux pays.

Buxy (Saône-et-Loire), 19 octobre. — On cote : Rouges 6 à 6.50 ; jaunes 7 ; Early 8 à 8.50 les 100 kilos.

Vergigny (Yonne), 19 octobre. — La récolte en pommes de terre est bonne. On cote : l'Early 7.50 les 100 kilos.

Marseille, 22 octobre. — La situation pour cet article semble reprendre son activité et nous avons traité tous ces jours quelques affaires principalement en Early rose du Poitou.

Nous cotons actuellement : Early rose du Poitou 7 ; Saucisse rouge du Poitou 8 ; Beauvais du Gard 7.50, aux 100 kilos en vrac sur gare de départ.

J. MALLARD, représentant, MARSEILLE. — Pommes de terre, Fourrages et Pailles.

Primeurs, Légumes, Fruits

Lyon, 22 octobre. — On cote, les 100 kilos : Haricots verts 35 à 75 ; gourmands 35 à 45 ; haricots à écosser 35 à 38 ; aubergines 50 à 75 ; tomates 20 à 30 ; ordinaires 15 à 22 ; poires à cuire 15 à 20 ; curé 12 à 14 ; noix (Isère) 65 à 70 ; (Corrèze) 55 à 65 ; marrons 34 à 38 ; châtaignes 22 à 26.

Marseille, 22 octobre. — On cote : Aubergines, la douzaine 0.40 à 0.50 ; haricots verts fins 50 à 60 ; moyens 25 à 30 ; gros 10 à 15 ; rouges 30 ; cagneux 17 à 20 ; cocos 13 à 18 ; beurres 20 à 25 ; grands choux-fleurs 4 la douzaine ; tomates 10 à 15 ; pois 40 à 55 ; ordinaires 20 à 30 ; petits choux-fleurs 1 à 2 ; pommes de terre 9 à 12 ; poires virguleuses 35 à 40 ; poires duchesses 40 à 50 ; beurres 50 à 70 ; grises 30 à 55 ; duchesses 30 à 50 ; pommes ordinaires 10 à 20 ; Chasselas 4 à 30 ; melons 0.20 à 0.40 et 0.50 ; carottes 0.15 à 0.20 le paquet ; poireaux 0.15 le paquet ; navets 0.20 le paquet ; artichauts, la douz. 0.60 à 1.

Légumes secs

Tunis, 17 octobre. — On cote, les 100 kilos, départ : Haricots secs 1^{er} qual. 75 à 77 ; ordinaires 55 à 58 ; lentilles 1^{er} qual. 65 à 69 ; ordinaires 48 à 50 ; fèves 24 à 25 ; pois-chiches 31 à 33 alpistes 28 à 29 ; millets 31 à 33.

Agen (Lot-et-G.), 19 octobre. — On cote : Haricots 50 ; fèves 30 les 100 kilos départ.

Fruits secs

Lyon, 23 octobre. — Voici la cote officielle qui nous est communiquée par la Chambre de Commerce :

Table listing prices for Raisins de Corinthe, Figsues de Bougie, Prunes d'Emte, etc.

Noix - Cerneaux

Lyon, 22 octobre. — Cerneaux. — Nous voici arrivés à l'époque de l'année où va commencer la campagne des cerneaux pour l'huile.

Angers, 13 octobre. — Le 6 octobre, à Niort, il y avait quelques offres de noix nouvelles, mais les prétentions de la culture étaient exagérées, aucun cours n'est établi.

Aujourd'hui, à la foire d'Angers, les noix nouvelles du rayon étaient offertes à 30 ou 32 fr. les 100 kilos.

La fabrication de l'huile est bien restreinte, beaucoup d'usines se trouvant désorganisées. La demande est donc très médiocre.

Les noix 1914 ne sont pas assez sèches pour faire de l'huile. Mais comme les prix des cerneaux 1913 ne sont plus en rapport avec ceux des nouveaux, ils sont forcément délaissés, et l'huile n'en n'accepte plus que pour des besoins urgents.

Daqlan (Dordogne), 19 octobre. — La récolte des noix dans nos régions est abondante.

Poires

Lyon, 23 octobre. — Voici la cote officielle qui nous est communiquée par la Chambre de Commerce :

Table listing prices for Poire noir Tallchery, Saigon, etc.

Sucres - Mélasses

Lyon, 23 octobre. — Voici la cote officielle qui nous est communiquée par la Chambre de Commerce :

Table listing prices for Sucre raffiné en pains, coupé régulier, etc.

Poulets ordina. > 2 50 3... Poulets de gros. > 1 75 2 25... Pigeons. > 0 80 0 90... Lièvres. > ... Chevreau. > ... Grives. > la pièce... Beurres suivant qual. le kilog. 2... Fromages de vache. la douz. 1 40... Fromages de chèvre. > 0 90 1 20... Bœufs. > 1 70 1 75

Bourgoin (Isère), 22 octobre. — Marché bien approvisionné. Vente active. Dindes. > la pièce 4... à 5... Dindonneaux. > ... Oies. > 4... à 5... Canards. > ... Volailles suiv. choix. > 3... à 3 50... Poulets ordinaires. > 1 50 2 25... Poulets de grains. > ... Chevreau. > ... Beurres suivant qual. le kil. 2... à 2 20... Fromages de vache. la douz. 90... à 1... Fromages de chèvre. > 1 10 1 20... Bœufs. > 1 50 1 60... Pommes de terre. Beauvais nouvel. les 100k. 13... à 11... Châtaignes. > 18... à 25...

Mézériat, 16 octobre. — Le marché bien approvisionné malgré les difficultés pour les transports, vente bonne en volailles, baisse sur le beurre.

Nous cotons : Canards 2.75 à 3 la pièce ; poulets ordinaires 3 à 3.50 ; poulets de grains 2.50 à 2.75 ; pigeons, la paire 1.50 à 1.80 ; beurre, suivant qualité, en pains 0.85 la livre ; en livres seule 0.90 à 0.95 la livre ; œufs, la douz. 1.50 à 1.60.

Huiles

Marseille, 22 octobre. — Arachides petite raffinée 101 ; Gambie 104 ; Rufisque extra 107, les 100 kilos, fût perdu, comptant, gare départ.

Tunis, 17 octobre. — On cote les 100 kilos, départ : Huiles 1^{er} qualité 130 à 135 ; 2^e 122 à 124

A Sfax : Huiles 1^{er} qualité 145 à 146 ; 2^e 125 à 126.

Tourteaux

Marseille, 22 octobre. — La situation reste stationnaire pour ces marchandises. Tourteaux alimentaires. — Coprah demi-blanc 14 ; Ceylan 14.50 ; Arachides raffines décortiquées extra 16.50 ; 1^{er} qualité 16 ; Coromandel 15.50. Gluten de maïs d'Amérique C. C. 24.

J. MALLARD, représentant, MARSEILLE

COURS OFFICIEL

des Marchandises en Gros sur la Place de Lyon

Constaté par la Commission désignée par la Chambre de Commerce

Abréviations : N. nominal. — M. manque. — S. C. sans cours. — Les prix sont cotés aux 100 kilos ou au kilo.

Table with columns for various commodities like Blé de pays du rayon, Farines, etc., and their prices.

Chronique de l'Industrie Laitière ET FROMAGÈRE

Lyon, 23 octobre. — Nous continuons à avoir un courant d'affaires très suivi, aussi, avons-nous une nouvelle hausse à signaler dans les Emmenthal. On cote, 200 fr. Fagons Emmenthal, 1^{er} choix ; 190 Comtés 1^{er} choix ; et selon mérite les autres sortes ; Petits bleus 155 1^{er} choix ; Gorgonzola 210 1^{er} choix.

VENTES DE FROMAGES

La Société de Cuvier a vendu le 13 octobre sa fabrication du 1^{er} août au 15 septembre, à M. Bel, 85 fr. et 20 fr. au fromager. A peser de suite.

Valempoulières a vendu, le 6 octobre à M. Martinez, ses mois de septembre, octobre et novembre, 83 fr. et 100 fr. d'étrennes.

Andolet-en-Montagne a vendu au même sa fabrication de septembre, octobre et novembre, 83 fr. et 100 fr. d'étrennes.

Cernans a vendu, le 15 octobre, au même, ses mois de septembre, octobre et novembre, 85 fr. 150 fr. à la Société et 25 fr. au fromager.

Clacy a vendu le 11 octobre, à M. Rouy, ses mois de juillet et août, 82 fr. et 25 fr. d'étrennes.

Marchés aux Grains

Nouvelles des Récoltes en terre Agen (Lot-et-Garonne), 19 octobre. — Les offres en blés deviennent rares, les réquisitions militaires ont enlevé de la région beaucoup de marchandises et à des prix élevés. Aujourd'hui les cours sont très calmes de 20 à 20.50 les 100 kilos sans affaires.

Nous cotons : Blé choix 20 à 20.50 les 80 kilos ; seigle 18 les 75 kilos ; avoine grise d'hiver 11 les 50 kilos ; farine de brasserie 20 les 100 kilos ; farine de cylindre 1^{er} 38 ; son gros 8 ; fleurage blanc 15 les 100 kilos.

Autun (Saône-et-Loire), 20 octobre (jour de foire). — Nous avons eu cette année une récolte de mauvaise qualité et surtout défective en blés ; les avoines sont de bonne qualité et assez abondantes. Les réquisitions en blés et avoines font que les prix sont maintenus élevés. Affaires assez restreintes en toutes marchandises vu la difficulté des expéditions, notre rayon étant compris dans la zone des armées.

Nous cotons : Blé choix 26 à 27.50 ; seigle 18 ; avoine noire 19.50 ; avoine grise d'hiver 19.50 ; avoine bl. et gr. de printemps 18 à 19, les 100 kilos ; farines de cylindre 1^{er} 50 à 53, les 125 kilos ; pain blanc 0.20 le kilo ; son gros 11 ; son fin 10 les 100 kilos.

Tempé à souhait pour les semailles après les pluies tombées la semaine dernière ; mais vu le manque de bras il est à craindre que la surface emblavée soit plus réduite cette année ; quoique cela, tout le monde fait son possible pour en faire le plus qu'il pourra.

Buxy (Saône-et-Loire), 19 octobre. — Marché à peu près nul, tous les grains ayant été réquisitionnés et les transports sont assez difficiles.

Nous cotons : Blé choix 26.50 à 27 ; blé ordinaire 26 ; seigle 19 à 20 ; avoine noire 21 à 22, les 100 kilos.

Cours toujours fermes et en hausse. Malgré le manque de bras la semence se fait par un temps absolument choisi, et sera bientôt terminée si le beau temps continue.

Castelnau-d'Aud (Aude), 19 octobre. — Marché calme, très peu d'activité.

Nous cotons : Blé choix 22 les 80 kilos ; blé ordinaire 21.50 ; seigle 14 les 75 kilos ; avoine noire 22 ; avoine grise d'hiver 21 ; avoine bl. et gr. de printemps 20 ; orge brasserie 20 ; orge mouture 18 ; maïs 20, les 100 kilos ; farines de cylindre 1^{er} 48 les 122 kilos ; pain blanc 0.75 les 2 kilos ; son gros 40 les 100 kilos.

Cavaillon, 19 octobre. — Tuzelle 45 à 46 ; saissette 45 ; aubéne 42.50 les 100 kilos.

Farines : Tuzelle extra 46 ; gruan extra 44 ; maot. supér. 45 à 46 la balle de 122 demi-kilos.

Avoines 20 à 21 ; orges 19, les 100 kilos.

Chartres, (Eure-et-Loir), 17 octobre. — Depuis la guerre qui a commencé chez nous en pleine moisson, nous avons eu des cours très variables, mais maintenant les prix sont plus établis. Quant à la quantité récoltée en Beauce c'est une bonne moyenne en blé, et très bonne en avoine avec très bonne qualité en blé et avoine. Le temps est très favorable aux ensemencements. Je crois qu'il sera fait pas mal de blé malgré le manque de personnel et de chevaux.

Nous cotons : Blé choix 32 les 120 kilos ; avoine noire 15 ; avoine grise 15 les 75 kilos ; farines de cylindre 1^{er} 63 ; farines de cylindre 2^e 60 les 157 kilos ; pain blanc 0.80 les 2 kilos ; son gros 40 ; son fin 9 ; fleurage blanc 20 les 100 kilos.

Les issues sont d'un placement difficile dans notre rayon.

Clermont-Ferrand (P.-de-D.), 21 octobre. — Nos marchés sont nuls ou presque ; la culture a beaucoup vendu aux commissions de ravitaillement ; elle prétend avoir peu de blés dans ses greniers ; elle vague à ses travaux de saison rendus difficiles par le départ des hommes valides.

Nous cotons : Blé choix 27 à 27.50 ; blé godolle 26.50 ; avoine noire 20 ; avoine grise d'hiver 20 ; orge brasserie 21 à 22 ; orge mouture 20 les 100 kilos ; farines de cylindre 1^{er} 42 ; farines de meules rondes 40 ; son gros 10 à 11 ; son fin 7.50 à 8.50 les 100 kilos.

Farines et issues sont peu abondantes.

Lavelanet (Ariège), 19 octobre. — Nous cotons : Blé choix 29 à 29.50 ; blé ordinaire 28 à 28.50 ; seigle 17.50 à 18 ; avoine grise 20 à 21 ; avoine blanche 19 à 20 ; farines de cylindre 1^{er} 40 ; farines de cyl. 2^e 39, les 100 kilos ; pain blanc 1.50 les 4 kilos ; son gros 13 les 100 kilos.

Nîmes, 19 octobre. — Nos marchés présentent très peu d'animation.

On procède en ce moment aux labours en vue des semailles, il fait à présent un temps à souhait, mais la main-d'œuvre et les chevaux manquent.

Nous cotons, en culture du 1^{er} août : Tuzelle blanche 27 à 27.50 ; tuzelle rouge 27 à 27.50 ; avoine grise d'hiver 24 à 25 ; avoine grise d'hiver 24 à 25 ; paumelle 18.50 à 19 ; escourgeon 17.50 à 18, les 100 kilos.

Sablé-sur-Sarthe (Sarthe), 19 octobre. — Quelques offres en blés vendus à des prix en hausse. Le ravitaillement a acheté depuis le début de la guerre des quantités importantes dans notre région.

Nous cotons : Blé choix 25 à 26 ; seigle 19 à 20 ; avoine noire 21.50 à 22 ; avoine grise d'hiver 22 ; orge brasserie 17 à 18 ; escourgeon 20 ; farines de cylindre 1^{er} 38 ; son gros 10, les 100 kilos.

Cours fermes. Farines fermes, sont presque invendables.

Bulletin Vinicole

Depuis quelques jours les vendanges sont terminées pour les rouges, elles le sont également pour les blancs et cela contrariés par un temps de pluie qui a nui à la qualité sur cet article.

Les décuivations se font dans de bonnes conditions ; les premiers vins étant acides sont compensés par des produits de meilleure qualité qui je l'espère donneront dans l'ensemble de bons vins durant cette campagne. Il se confirme de plus en plus qu'elle sera au-dessus de la moyenne et ce qui avec le stock de vins 1913 ainsi qu'une production importante de l'Algérie nous font prévoir un approvisionnement qui dépasse de beaucoup la consommation.

Les cours des vins sont raffermiss sur les marchés du Midi et cela par suite de la demande plus ou moins élevée qui vient de la propriété. Celle-ci en prend prétexte en raison de certaines réquisitions militaires qui ont été faites portant sur des vins 1913 et à des prix peu élevés pour l'armée, il est vrai, mais enfin supérieurs à ceux que le commerce pratique.

Doit-on augurer que les marchés qui vont suivre aggraveront à cette hausse ? Faut-il voir des difficultés dans la réalisation des affaires qui ne manqueront pas de s'aggraver étant toujours sous le coup de retard pour les expéditions et camionnages. Telle est la situation du moment.

Buxy (Saône-et-Loire), 19 octobre. — Récolte 1914. Environ le tiers d'une année normale, en revanche la qualité sera meilleure que celle de 1912. Quant aux prix il n'y a encore rien d'établi en raison des transports par voie de fer à peu près impossibles.

Voici les derniers prix cotés, à Lyon, par la Chambre de Commerce.

Cours des vins non logés.

Table listing wine prices: Vins Rouges, Vins Blancs, including Beaujolais, Lyonnais, etc.

Revue de la Semaine

Nos abonnés de la Boucherie et Charcuterie sont réduits en ce moment à la portion congrue ; ils sont privés provisoirement du numéro spécial que nous leur avons consacré et qui, sous l'impulsion de dévoués collaborateurs s'était attelé si heureusement à la défense de leurs intérêts.

Nous nous efforcerons de leur donner prochainement de plus grandes satisfactions.

Lorsque la guerre a éclaté, le mouvement syndical était dans toute sa force et se préparait de grands Congrès qui allaient faire époque dans l'histoire de la corporation et marquer une nouvelle et brillante étape dans l'œuvre de cohésion et de solidarité.

L'horrible chose est arrivée, un empire sans foi ni loi a obligé notre nation qui ne désirait que la paix à se défendre. Bouchers et Charcutiers mobilisables sont partis et se sont fondus dans l'admirable armée qui avec le sublime courage dont elle fait montre à tout instant va repousser l'envahisseur et lui infliger le châtiement qu'il mérite.

Pendant ce temps, Syndicats et Fédérations, bien que privés parfois de leurs plus ardents dirigeants, subsisteront et toujours vivaces attendront le retour de ceux de leurs qui sont à la guerre pour les féter et reprendre l'œuvre commune.

Dans la partie réservée à la Boucherie momentanément écourtée, mais que nous améliorerons peu à peu, nous continuons à accueillir toutes les communications syndicales que l'on aura à nous transmettre. Nous serions particulièrement heureux d'être tenu au courant de la situation des divers groupements à l'heure actuelle.

Nous devons nous substituer pour quelque temps au signataire habituel de cette chronique, notre excellent ami et rédacteur Eugène Géranton, qui s'est acquis si rapidement tant de sympathies chez les bouchers et charcutiers.

A ses nombreux amis nous apprendrons que le brave garçon se bat depuis le début de la guerre et qu'il vient de prendre du galon sur le champ de bataille.

De grosses quantités de bétail italien sont dirigées en Suisse allemande et cela provoque des réclamations de diverses personnalités italiennes.

C'est ainsi que le député Giacomo Ferri a envoyé de Bologne au Président du Conseil le télégramme suivant : « Je dois te signaler l'enlèvement de bétail gras accompli dans notre province. 1.500 têtes sont déjà parties pour Zurich, il se prépare un nouveau convoi de 12.000 têtes. L'énormité du fait et les conséquences graves pour nos besoins exigent des mesures immédiates. »

N'est-ce pas pour l'approvisionnement de l'Allemagne cet envoi considérable de bétail dans une ville proche de la nation ennemie !

Les transports peuvent se faire des pays neutres en Allemagne puisque la Suisse peut par exemple recevoir des marchandises du Danemark et de la Hollande en transit par l'Allemagne et vice-versa. Ne nous illusionnons donc pas sur l'affaiblissement de l'Allemagne, il lui reste malheureusement des moyens de tourner les difficultés.

Un vétérinaire « boche » aurait établi de façon certaine que l'agent pathogène de la fièvre aphteuse ne résistant pas à une température de 50 degrés, et d'autre part, le fumier mis en tas et abandonné à la fermentation atteignant très vite une température de 70 degrés, il suffirait d'amasser les litières des bêtes aphteuses, de les presser, de les recouvrir d'une couche de terre de 10 centimètres d'épaisseur, puis de les laisser en repos pendant cinq ou six jours pour leur conférer une véritable stérilisation. Albert BOUTIN.

Lyon-Vaise

MARCHE DU LUNDI 19 OCTOBRE

Porcs. — Amenés : 2.318 ; renvoyés : 0. Nous avions environ 100 porcs de plus que lundi dernier. Cette augmentation n'était pas faite pour faciliter les transactions, qui ont un peu traîné en longueur, mais grâce aux concessions faites par les vendeurs, il n'y a pas eu de renvoi.

La belle marchandise était rare. On payait la 1^{re} qualité de 45 à 47 c. ; la marchandise courante 42 à 43 c. ; quant aux porcs très ordinaires, ils ne dépassaient pas de 38 à 40 c. le demi-kilo.

MARCHE DU MARDI 20 OCTOBRE

Bœufs. — Amenés : 854 ; renvoyés : 65. On comptait 150 bêtes de moins que mardi dernier. Cette différence a rendu la vente un peu plus facile et les cours ont indiqué une meilleure tenue. On payait les charollais de 88 à 91 c. ; les autres provenances faisaient suivant la qualité de 73 à 83 c. le demi-kilo.

Veaux. — Amenés : 520 ; renvoyés : 0. Nous avions 150 veaux de plus que mardi dernier. Cet apport un peu plus fort, d'un côté, et la qualité des bêtes laissant un peu à désirer, les cours ont fléchi.

On payait la 1^{re} qualité de 55 à 56 ; la marchandise ordinaire 48 à 52 ; la qualité courante de 43 à 45 c. le demi-kilo.

Moutons. — Amenés : 1.659 ; renvoyés : 300. Nous avions le même apport que mardi dernier. Bien que le renvoi fut

Table listing market prices for various goods like Bordeaux, Vin Roussillon, etc.

MARCHE DU JEUDI 22 OCTOBRE

Moutons. — Amenés : 765 ; renvoyés : 50. Bien que nous ayons eu, environ 900 moutons de moins que jeudi dernier, la vente a été lente à se faire, et les cours ont un peu rétrogradé.

On payait les premiers choix de 90 à 93 c., les autres qualités de 76 à 84 c., la marchandise très courante faisait de 70 à 74 c., le demi kilo.

Porcs. — Amenés : 497 ; renvoyés : 0. On comptait 187 porcs de plus que jeudi dernier. Ainsi que nous l'avons déjà fait remarquer c'est la marchandise de qualité très ordinaire qui dominait. Les bons porcs faisaient de 45 à 47 c., les autres variaient de 37 à 42 c., le demi kilo.

MARCHE DU VENDREDI 23 OCTOBRE

Bœufs. — Amenés : 246 ; renvoyés : 0. Notre marché comprenait 197 bêtes de moins que vendredi dernier ; cette différence assez sensible a permis aux prix de rattraper la perte qu'ils avaient éprouvée mardi. On payait les belles qualités de 92 à 95 c., la qualité ordinaire faisait de 89 à 90 c., quant à la marchandise plus courante, elle allait de 79 à 84 c., le demi-kilo.

Veaux. — Amenés : 491 ; renvoyés : 0. Il y avait 165 veaux de moins que vendredi dernier, dans ces conditions, il s'est produit une augmentation assez sensible. Les veaux de premier choix faisaient de 64 à 66 c., la qualité courante de 60 à 62. La marchandise très ordinaire variait de 54 à 57 c. le demi-kilo.

Paris-La Villette

MARCHE DU LUNDI 19 OCTOBRE

Table listing market prices for Bœufs, Vaches, Taureaux, etc.

Gros bétail en hausse de 10 à 20 fr. par tête ; veaux plus fermes, moutons soutenus, porcs lourds. Cours difficilement maintenus.

MARCHE DU JEUDI 22 OCTOBRE

Table listing market prices for Bœufs, Vaches, Taureaux, etc.

Bétail, vente facile, des prix en hausse de 10 à 20 fr. par tête. Veaux, ferme et en hausse de 15 à 20 centimes par kilo. Mouton, ferme, vente facile ; porcs, très lourd sur de nombreux arrivages, baisse sensible.

Marseille

MARCHE DU MERCREDI 21 OCTOBRE

Sur le marché d'aujourd'hui il y avait 257 bœufs et vaches de pays. Il y en a eu 40 de renvoi. Voici les cours pratiqués : Bœufs 170 à 180 ; vaches 162 à 175 ; moutons et brebis, réserves de pays 160 à 180.

FOIRES ET MARCHÉS

Aubagne (Bouches-du-Rhône), 18 octobre. — La pluie a dérangé le marché ; vente calme. Laitons : amenés 173 ; vendus 136 ; 1^{re} qualité 14 ; 2^e 12 ; 3^e 10.

Autun, 20 octobre. — Nous cotons : Bœufs de boucherie, le kilo vivant : 1^{er} qualité 1 ; 2^e 0.98 ; 3^e 0.95 ; bœufs de trait, la paire : 1^{er} qualité 1.800 ; 2^e 1.500 ; 3^e 1.300 ; bêtes de fourniture le kilo viande : 1^{er} qualité 1.40 ; 2^e 1.35 ; 3^e 1.30 ; taureaux, le kilo vivant : 1^{er} qualité 0.80 ; 2^e 0.75 ; 3^e 0.70 ; vaches pour boucherie, le kilo vivant : 1^{er} qualité 0.95 ; 2^e 0.88 ; 3^e 0.80 ; vaches laitières, la pièce suivie : 1^{er} qualité 550 ; 2^e 480 ; 3^e 430 ; génisses, la pièce : 1^{er} qualité 520 ; 2^e 450 ; 3^e 350 ; moutons, le kilo vivant : 1^{er} qualité 1^{er} 2^e 0.95 ; 3^e 0.90 ; brebis, la pièce : 1^{er} qualité 35 ; 2^e 30 ; 3^e 25 ; veaux : le kilo vivant : 1^{er} qualité 0.95 ; 2^e 0.85 ; 3^e 0.85 ; porcs : le kilo vivant : 1^{er} qualité 0.90 ; 2^e 0.80 ; 3^e 0.70 ; laitons, la pièce : 1^{er} qualité 20 ; 2^e 15 ; 3^e 10.

Bourg (Ain), 21 octobre. — Notre foire de ce jour a été assez importante.

ADMINISTRATION DES DOMAINES

Le vendredi 30 octobre 1914, à 13 heures et demie, au Parc du Polygone, à Toulouse, il sera vendu aux enchères, par lots de 100 peaux, environ 6.000 Peaux salées de bœufs et vaches, provenant des animaux abattus pour la fabrication des os sèves de viande pour l'armée, dans les centres de Toulouse, Muret, Moissac et Marmande.

Au comptant et 5/0 en sus

Pour vos Imprimés adressez-vous à l'Imprimerie du Commerce

du Commerce

rue Villeroi 9 et 11, LYON

Malgré les achats nombreux faits par l'Intendance dans les communes qui approvisionnent notre foire, les animaux de boucherie y ont été amenés en grand nombre. Vente bonne. La grande quantité de porcs amenés a fait fléchir fortement les cours.

Bœufs de boucherie : amenés 210 ; vendus 200 ; 1^{re} qualité 90